

RENAULT TOUT COMME LE GOUVERNEMENT DOIT ASSUMER SES ENGAGEMENTS

Le vendredi 3 et le lundi 6 octobre 2008 se sont déroulés le second CCE et le second CE extraordinaire concernant le plan d'ajustement des effectifs sur la base du volontariat.

Depuis le 1^{er} CCE du 9 septembre 2008 et celui du 3 octobre 2008, ont eu lieu des discussions entre la direction et les organisations syndicales FO, la CFE-CGC, la CFDT et la CFTC afin d'améliorer ce plan d'ajustement pour lequel les syndicats ont voté contre.

Suite à ces discussions quelques améliorations ont été faites sur les mesures d'accompagnement envisagées. FO a informé la direction que ces améliorations ne sont pas à la hauteur.

Entre temps Carlos GHOSN a rencontré le Président de la République, Nicolas Sarkozy, dans l'après-midi du 30 septembre 2008.

A cette occasion, le président de Renault a confirmé l'affectation d'un véhicule utilitaire à l'usine de Sandouville, véhicule dont l'industrialisation devrait débuter en 2012. Carlos Ghosn a également confirmé « les projets industriels de Renault dans le domaine du véhicule électrique « Zéro Emission ». Ces projets seraient implantés en France, notamment sur le site de Flins »

Comme cela a été annoncé aux CE précédents par notre direction à Choisy-le-Roi, des projets sont établis pour 2011.

Pour FO, l'affectation de nouveaux projets ne doit pas rester comme un effet d'annonce, mais doit se concrétiser au plus vite, en veillant à ne pas se laisser dépasser par la concurrence.

FO a également posé la question suivante à la direction : « **D'ici à 2011 et 2012, avec quelle activité les sites de Renault vont-t-ils tournés ?** »

FO a toujours soulevé la question sur la pénibilité du travail et a donc demandé à la direction de tenir compte de l'usure de la santé des salariés afin qu'ils puissent bénéficier de ce plan.

Nous demandons également la mise en place d'un plan emploi comme cela a été fait pour la CASA.

Quelques exemples d'améliorations suite aux échanges avec la direction

Montants versés à l'issue du préavis

- Les éléments de solde du contrat (salaires, solde des compteurs de capital temps individuel et collectif et du capital temps formation),
 - **Nouveau:** Les congés UPA pourront être payés au lieu d'être obligatoirement pris avant le départ du salarié.
 - Une indemnité de départ volontaire correspondant à l'indemnité conventionnelle de licenciement,
 - Une indemnité complémentaire d'incitation au projet personnel, dégressive en fonction de la date de décision de départ au volontariat :
 - **Nouveau:** 6 mois pour le salarié se déclarant volontaire jusqu'au 31 janvier 2009.
 - 4 mois pour le salarié se déclarant volontaire jusqu'au 30 avril 2009.
- Le cumul des deux indemnités ne pourra pas dépasser 24 mois ni être inférieur à 4 mois

Capital temps collectif

Nouveau : Dans l'hypothèse où le salarié d'un site industriel, lors de son départ dans le cadre du plan, aurait un capital temps collectif négatif, les sommes correspondant à ce solde négatif ne seront pas prises en compte dans le solde de tout compte.

Mesure complémentaire d'aide à la création ou la reprise d'entreprise

Nouveau: Une prime de 3000€ sera versée pour chaque embauche, dans l'entreprise créée ou reprise, d'un salarié Renault partant dans le cadre du présent projet.

Achats de véhicules

Nouveau : Les avantages PGR seront maintenus pendant 1 an pour les salariés dans la limite de 2 véhicules par an. Dès 20 ans d'ancienneté, une carte ancien RENAULT sera attribuée sans limitation de durée.

La possibilité de racheter un véhicule de parc RENAULT sera préférentiel sera ouverte dans la limite des stocks disponibles.

Priorité de réembauche

Nouveau : La priorité de réembauche sera appliquée conformément aux dispositions légales :
-Demande expresse du salarié, existence d'embauche et dans des postes correspondant aux compétences de l'intéressé(e). Durée d'un an.

Dispositif de rachat

Nouveau : Dans le cadre du départ volontaire en retraite, il est envisagé de financer le rachat jusqu'à 12 trimestres auprès du régime général et le rachat de points de retraite complémentaire (soit trois ans) dans le respect du cadre légal et réglementaire.

Aide à la création d'entreprise

L'accès à l'aide à la création d'entreprise sera ouvert aux salariés en congés de reclassement. Cette aide comprendra :

- Une assistance technique pour le montage du dossier et la création,
- L'indemnité de la création d'entreprise (jusqu'à 12000€) sur présentation de document attestant de la création ou reprise (KBis), plus 3000€ pour chaque embauche de salariés Renault ayant quitté l'entreprise dans le cadre du présent projet,
- L'initiation à la gestion et à la comptabilité,
- La prise en charge des intérêts d'emprunts sur la première année avec un plafond de 1500 €,
- Une aide à la recherche de financement.

Espaces Conseil

Le jeudi 16 octobre 2008, un bureau d'accueil sera ouvert au dessus de la salle de Communication dont l'objectif est de répondre aux questions des salariés désirant bénéficier ou non de ce plan.

FO a signalé à la direction que ce plan est fondé au volontariat, celle-ci ne devant donc pas faire pression sur les salariés pour qu'ils quittent l'entreprise.

FO n'est pas là pour casser le moral des salariés ni leur faire croire que tout va bien, mais aujourd'hui il y a une crise économique et les salariés se posent des questions sur leur avenir.

Carlos GHOSN a confirmé qu'aucun site Renault ne sera fermé, cependant l'année 2009 sera difficile pour tous comme cela a été dit au CCE de Renault.

SOLIDARITE

Le jeudi 25 septembre 2008 a eu lieu une manifestation à Sandouville où plusieurs sites dont une délégation FO Renault Choisy-le-Roi étaient présents, afin de soutenir les salariés de cet établissement où 1000 suppressions de postes ont été annoncées.

F.O. remercie l'ensemble des salariés ayant voté pour le conseil d'administration de Renault et en particulier ceux qui ont voté pour la liste F.O.

A savoir : le taux de participation de Choisy-le-Roi arrive le premier sur tous les sites. Merci à vous tous.

Les salariés peuvent compter sur FO qui sera toujours à leurs côtés pour les défendre dans tous les domaines

**Voici une partie de l'intervention F.O. au C.C.E.
Du 9 septembre 2008**

Réponse de la direction